Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212201578-20260527-2026_05_03-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR

Séance ordinaire du 27 mai 2026

Date de convocation
20 mai 2026

Date d'affichage
20 mai 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 13
Absents : 2
Procurations : 1

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : C. LE MOROUX, M. GALGUEN, C. LE BARON, M. GUILLEMOT, E. LE BORGNE, C. LAGON, C. MAULE, M. GUÉGANOU, S. LE BORGNE, A. BOIS, J. PLASSART-TALLEC, B. JAN, I. DIMAGGIO
Absent excusé : K. TASSEL (pouvoir à C. LE MOROUX), A.C ZUURBIER
Secrétaire de séance : M. GUÉGANOU

N° 2026-05-03

Achat de matériel

Des essais machines ont été réalisés avec l'entreprise Jardiman.
Stervinou n'a pas pu faire de démonstration faute de machine à présenter.

Jardiman propose deux devis :
- 1.680€ désherbeuse AS30/140 non tractée
- 6.480€ désherbeuse tractée

Stervinou propose un devis :
- 1.638€ désherbeuse AS30/140 non tractée

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité /

- décide d'acquérir la désherbeuse tractée au prix de 5.400€ HT/ 6.480€ TTC
- Autorise le maire à signer le devis

Le Maire,
Cédric LE MOROUX

